

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

*Communauté de communes
du Pays Fouesnantais*

SOMMAIRE

3 INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

4 La communauté

11 Les moyens humains

13 Les moyens financiers

16 LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2016

18 COHÉSION SOCIALE

19 Petite enfance

22 Centre intercommunal d'action social

24 DÉVELOPPEMENT LOCAL

25 aménagement du territoire et Programme Local de l'Habitat



28 PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

29 Eau / assainissement

31 Service environnement

35 COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

36 Pôle déchets

39 TRAVAUX - AMÉNAGEMENTS

40 Service travaux

42 TIC - COMMUNICATION

43 Service Informatique

42 Aménagement numérique

44 Systèmes d'information géographique (SIG)

45 Communication

46 PROMOTION TOURISTIQUE

47 Riviera bretonne



28 405 habitants
241 agents **26 km de plages**
12 943 ha 36 élus communautaires
1 602 entreprises
7 communes

INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

LA COMMUNAUTÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Suite aux élections municipales et communautaires du mois de mars 2014, le conseil communautaire, fort dorénavant de 36 conseillers élus au suffrage universel direct, est composé comme suit :

Bénodet 5 conseillers PENNANECH Christian DONNARD Michel AMELOT Béatrice CORBEL Jean-Christophe BOURHIS Sylvie	Clohars-Fouesnant 4 conseillers LAHUEC Michel HELIAS Marie-France JODOCIUS Xavier HELORET Monique	Gouesnac'h 4 conseillers GICQUEL Gildas BASSET Sandrine LE NOAC'H Bernard PATIER Jérôme	La Forêt-Fouesnant 5 conseillers VALADOU Patrice HELAOÛET Marie GOYAT Daniel COSQUERIC Marie-Françoise LE ROCHAIS Yves
Pleuven 4 conseillers RIVIERE Christian GOURVES Muriel ARZUR Yvon AUBERTINY-MALARDE Sandrine	Fouesnant 9 conseillers LE GOFF Roger TABARLY Cécile MERRIEN Bruno CARAMARO Laure LE CAIN Laurent DOMINOIS Marie-Claude CORNEC Gildas JEANNES JOSSET Gaëlle RIHANI Mohamed	Saint-Evarzec 5 conseillers GUILLOU André BOYER Sophie LENEPVEU José CAROFF Jocelyne QUEMERE Serge	

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Bureau se compose de 7 membres :

- 1 Président : Roger Le Goff (FOUESNANT), Président du CIAS, Président de la Commission d'Appel d'Offres
- 6 Vice-Présidents :
 - » Christian PENNANECH (BENODET), Président de la Commission des Finances.
 - » André GUILLOU (SAINT-EVARZEC), Président de la Commission Bâtiments et Infrastructures.
 - » Patrice VALADOU (LA FORET FOUESNANT), Président de la Commission Aménagement du Territoire et Habitat.
 - » Christian RIVIERE (PLEUVEN), Président de la Commission Environnement.
 - » Michel LAHUEC (CLOHARS-FOUESNANT), Président de la Commission de l'Action Sociale, Vice-Président du CIAS.
 - » Gildas GICQUEL (GOUESNAC'H), Président de la Commission Technologie de l'Information et de la Communication.

DÉSIGNATION DES ÉLUS DE LA CCPF DANS DIVERS ORGANISMES

Composition du CIAS	
Elus CCPF	Personnes nommées
Roger LE GOFF	
Béatrice AMELOT	Jeannine LAHAYE
Michel LAHUEC	Pascale CHERBONNEL
Gildas GICQUEL	Françoise HENRI
Marie Claude DOMINOIS	Jean LOAEC
Marie Françoise COSQUERIC	René LE BRETON
Yvon ARZUR	Jean LE BERRE
José LENEPVEU	Jean LE MOAL

Délégués au SDEF (Syndicat Départemental d'Energie du Finistère)		
Titulaires	Suppléants	Commune
Jean-Christophe CORBEL	Christian PENNANECH	Bénodet
Michel DONNARD	Sylvie BOURHIS	Bénodet
Marcel STEPHAN	Camille LE BRETON	Clohars-Fouesnant
Michel LAHUEC	Yves COROLLER	Clohars-Fouesnant
Bruno MERRIEN	Laure CARAMARO	Fouesnant
Gaëlle JEANNES JOSSET	Gildas CORNEC	Fouesnant
Gildas GICQUEL	Bernard LE NOAC'H	Gouesnac'h
Patrick MALAVIALE	Christiane DOUGUET	Gouesnac'h
Alain JEZEQUEL	Yvon PAPE	La Forêt-Fouesnant
Bernard MERRIEN	François LE FORT	La Forêt-Fouesnant
David DEL NERO	Romain LE GOFF	Pleuven
Christian RIVIERE	Léanig GOULARD	Pleuven
André GUILLOU	Jocelyne CAROFF	Saint-Evarzec
Henri BOUTET	Serge QUEMERE	Saint-Evarzec

Délégués au SYMESCOTO (Syndicat Mixte pour l'Elaboration du SCOT de l'Odét)		
Titulaires	Suppléants	Commune
Christian PENNANECH	Sylvie BOURHIS	Bénodet
Michel LAHUEC	Camille LE BRETON	Clohars-Fouesnant
Roger LE GOFF	Cécile TABARLY	Fouesnant
Laure CARAMARO	Gildas CORNEC	Fouesnant
Laurent LE CAIN	Marie-Claude DOMINOIS	Fouesnant
Gildas GICQUEL	Sandrine BASSET	Gouesnac'h
Patrice VALADOU	Daniel GOYAT	La Forêt-Fouesnant
Christian RIVIERE	Léanig GOULARD	Pleuven
André GUILLOU	José LENEPVEU	Saint-Evarzec

SIVALODET		
Titulaires	Suppléants	Commune
René GLO	Camille LE BRETON	Clohars-Fouesnant
Jean LE STER	Jean-Paul CHRISTIEN	Gouesnac'h
Christian RIVIERE	Denis QUEMERE	Pleuven
Pascal PITOR	Lydie GOARIN	Saint-Evarzec
Délégués au VALCOR (Incinération des déchets)		
Titulaires	Suppléants	
Xavier JODOCIUS	Monique HELORET	
Laure CARAMARO	José LENEPVEU	
Jean-Christophe CORBEL	Michel DONNARD	
Christian RIVIERE	Jean LE STER	
Daniel GOYAT	Alain JEZEQUEL	
Délégués au Syndicat Mixte MEGALIS Bretagne		
Titulaires	Suppléants	
Gildas GICQUEL	Yvon ARZUR	
Délégués au Syndicat mixte pour le financement de la caserne des pompiers de Concarneau		
Titulaires	Suppléants	
Bernard MERRIEN	Claude BOUCHET	
Représentants de la CCPF dans la Société d'Economie Mixte Locale les Balnéides		
Titulaires		
Christian PENNANECH		
Michel LAHUEC		
Roger LE GOFF		
Gildas GICQUEL		
Marie Françoise COSQUERIC		
Christian RIVIERE		
André GUILLOU		
Autres représentations		
Organisme	Titulaires	Suppléants
Quimper Cornouaille Développement	Roger LE GOFF	Christian PENNANECH
Commission élu littoral	Bruno MERRIEN	Christian PENNANECH
Mission Locale de Cornouaille	Michel LAHUEC	
Ateliers Fouesnantais	Xavier JODOCIUS Yvon ARZUR	
CNAS	José LENEPVEU	
Comité pour l'Habitat des Jeunes	Daniel GOYAT	
Alience Cornouaille	André GUILLOU Michel LAHUEC	
Finistère Mer Vent	Roger LE GOFF Patrice VALADOU	
CEPRI	Christian PENNANECH	Roger LE GOFF
CDAC	Roger LE GOFF	André GUILLOU
Kervihan (CA)	Gildas GICQUEL	Muriel GOURVES

LES COMMISSIONS

Commission d'appel d'offres et commission de délégation de service public

Titulaires	Suppléants
Roger LE GOFF (Président)	
Christian PENNANECH	Gildas GICQUEL
Michel LAHUEC	Laure CARAMARO
Daniel GOYAT	Sophie BOYER
Christian RIVIERE	Sylvie BOURHIS
André GUILLOU	Sandrine AUBERTINY-MALARDE

Commission pour l'accessibilité des personnes handicapées

Représentants de la CCPF	Communes
Roger LE GOFF (Président)	Fouesnant
Béatrice AMELOT	Bénodet
Michel LAHUEC	Clohars-Fouesnant
Jérôme PATIER	Gouesnac'h
Marie Françoise COSQUERIC	La Forêt-Fouesnant
Yvon ARZUR	Pleuven
André GUILLOU	Saint-Evarzec

Commission environnement

Représentants de la CCPF	Communes
Jean-Christophe CORBEL	Bénodet
Monique HELORET	Clohars-Fouesnant
Laure CARAMARO	Fouesnant
Gildas CORNEC	Fouesnant
Bernard LE NOAC'H	Gouesnac'h
Marie Françoise COSQUERIC	La Forêt-Fouesnant
Marie HELAOUET	La Forêt-Fouesnant
Christian RIVIERE (Président)	Pleuven
Muriel GOURVES	Pleuven
Serge QUEMERE	Saint-Evarzec

Commission des finances / Commission locale d'évaluation des transferts de charges

Représentants de la CCPF	Communes
Christian PENNANECH (Président)	Bénodet
Xavier JODOCIUS	Clohars-Fouesnant
Bruno MERRIEN	Fouesnant
Mohamed RIHANI	Fouesnant
Sandrine BASSET	Gouesnac'h
Daniel GOYAT	La Forêt-Fouesnant
Christian RIVIERE	Pleuven
José LENEPVEU	Saint-Evarzec

Commission de l'action sociale	
Représentants de la CCPF	Communes
Béatrice AMELOT	Bénodet
Michel LAHUEC (Président)	Clohars-Fouesnant
Marie France HELIAS	Clohars-Fouesnant
Marie Claude DOMINOIS	Fouesnant
Gildas GICQUEL	Gouesnac'h
Marie Françoise COSQUERIC	La forêt-Fouesnant
Yvon ARZUR	Pleuven
Muriel GOURVES	Pleuven
José LENEPVEU	Saint-Evarzec

Commission aménagement du territoire et habitat	
Représentants de la CCPF	Communes
Michel DONNARD	Bénodet
Michel LAHUEC	Clohars-Fouesnant
Laurent LE CAIN	Fouesnant
Sandrine BASSET	Gouesnac'h
Patrice VALADOU (Président)	La Forêt-Fouesnant
Marie HELAOUET	La Forêt-Fouesnant
Sandrine AUBERTINY-MALARDE	Pleuven
Jocelyne CAROFF	Saint-Evarzec

Commission bâtiments et infrastructures	
Représentants de la CCPF	Communes
Michel DONNARD	Bénodet
Monique HELORET	Clohars-Fouesnant
Laure CARAMARO	Fouesnant
Gaëlle JEANNES JOSSET	Fouesnant
Jérôme PATIER	Gouesnac'h
Daniel GOYAT	La Forêt-Fouesnant
Yves LE ROCHAIS	La Forêt-Fouesnant
Sandrine AUBERTINY-MALARDE	Pleuven
André GUILLOU (Président)	Saint-Evarzec

Commission technologie de l'information et de la communication	
Représentants de la CCPF	Communes
Sylvie BOURHIS	Bénodet
Xavier JODOCIUS	Clohars-Fouesnant
Cécile TABARLY	Fouesnant
Gildas GICQUEL (Président)	Gouesnac'h
Marie Françoise COSQUERIC	La Forêt-Fouesnant
Yvon ARZUR	Pleuven
Sophie BOYER	Saint-Evarzec

LES COMPÉTENCES

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

1) Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

2) Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

3) Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

La communauté de communes est également compétente pour l'élimination des autres déchets définis par décret, pouvant, eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites, être collectés et traités sans sujétions techniques particulières (art. L2224-13 du CGCT).

4) Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

1) Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie :

- Elaboration d'un plan communautaire du type charte de l'environnement.
- Création ou aménagement et entretien des chemins destinés à la randonnée situés sur le domaine public ou faisant l'objet d'une convention de passage (hors voirie communale).
- Etudes préalables au transfert de la compétence eau potable et assainissement y compris la réalisation d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable, y compris le traitement des boues des stations d'épuration.
- Mise en œuvre et suivi des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux.
- Actions en vue de l'amélioration de la qualité de l'eau dans les zones à enjeux sanitaires.
- Animation, études, analyses et actions préventives de lutte contre les algues vertes et tout types de pollutions sur les bassins versants.
- Animation, études et mise en œuvre d'une stratégie locale de gestion des risques d'inondations.
- Lutte contre les frelons asiatiques et les chenilles processionnaires.

- Soutien au développement de l'agriculture durable et actions en faveur d'une politique globale d'approvisionnement local en matière alimentaire.

2) Politique du logement et du cadre de vie

- Le Programme Local de l'Habitat.
- L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur l'ensemble du territoire communautaire.
- La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements d'hébergement pour les travailleurs saisonniers.
- L'information, l'accompagnement et l'accès aux droits en matière de logement.
- La réalisation de toutes études et analyses générales liées au logement et à l'habitat intéressant l'ensemble du territoire communautaire.
- Hébergement saisonnier du personnel de renfort des services publics de sécurité.

3) Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ;

- L'aménagement et l'entretien des voiries.
- L'aménagement et l'entretien des giratoires d'entrée de zones communautaires.
- Participation à la création de bandes et pistes cyclables sur la voirie départementale.
- Participation, réalisation et entretien des giratoires d'entrée du territoire communautaire.



4) Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement élémentaire d'intérêt communautaire ;

- L'espace sportif de Kervihan à Fouesnant.
- La piste d'athlétisme et La halle des sports de Bréhoulou à Fouesnant.
- La piscine les Balnéides à Fouesnant.

5) Action sociale d'intérêt communautaire

- Politique en faveur des personnes âgées et handica-

pées gérée par le CIAS :

- » Gestion des structures d'hébergement collectif pour personnes âgées et dépendantes (type EHPAD, foyer logement, ...).
- » Portage de repas à domicile.
- Création et gestion d'un Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC).

6) Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

COMPETENCES FACULTATIVES

1) Autres équipements communautaires :

- Extension, transformation et entretien des équipements de service public intéressants l'ensemble du territoire :
 - » Structures d'hébergement collectif pour personnes âgées et dépendantes (type EHPAD, foyer logement, ...).
 - » Perception de Fouesnant.
 - » Casernes de gendarmerie.
- Construction et gestion d'une unité de traitement des boues des stations d'épuration.
- Construction et gestion d'une usine de compostage des algues vertes.
- Entretien des espaces verts du Manoir de Squividan à Clohars-Fouesnant.
- Construction et participation à la construction des centres de secours et contribution au SDIS en lieu et place des communes.

2) Electrification :

- Construction et exploitation d'une distribution d'énergie électrique.
- Construction des ouvrages d'éclairage public.

3) Technologies de l'information et de la communication :

- Création et gestion d'une base de données centrale dans le cadre d'un Système d'Information Géographique.
- Contribution au développement de l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et de l'administration électronique sur le territoire, notamment par l'adhésion au syndicat mixte e-mégalis Bretagne. »
- Acquisition et maintenance des vidéoprojecteurs et tableaux numériques dans les écoles.

4) Communications électroniques :

Etablissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et réseaux de télécommunications à très haut débit, ainsi que toutes les opérations nécessaires pour y parvenir, dans les conditions prévues à l'article L.1425-1 du code général des collectivités territoriales.

5) Itinéraires cyclables :

- Elaboration et modifications d'un schéma communautaire des itinéraires cyclables.
- Création, aménagement et entretien des liaisons cyclables inscrites au schéma communautaire des itinéraires cyclables.

6) Vie Locale

A ce titre la Communauté est compétente pour :

- Politique en faveur des jeunes :
 - » La Mission Locale.
 - » Le Point Information Jeunesse.
 - » Aide aux activités scolaires et périscolaires des élèves des collèges du Pays Fouesnantais.
 - » Aide aux activités musicales scolaires et périscolaires proposées par le Conservatoire de musique et de danse de Fouesnant.
- Politique en faveur de la famille :
 - » Information et accès aux droits : permanences décentralisées de diverses institutions (du type CAF, MSA, ...).
 - » Aide à la mobilité.
- Politique en faveur des demandeurs d'emplois :
 - » Mise en place et financement d'une structure d'accueil des demandeurs d'emplois.

7) Petite enfance

A ce titre la Communauté est compétente pour :

- Politique en faveur de la petite enfance :
 - » Gestion et animation d'un Relais Assistantes Maternelles.
 - » Construction, aménagement, entretien et gestion de structures d'accueil des enfants de moins de 6 ans (excepté les garderies périscolaires et les centres de loisirs sans hébergement).

8) Assainissement non collectif

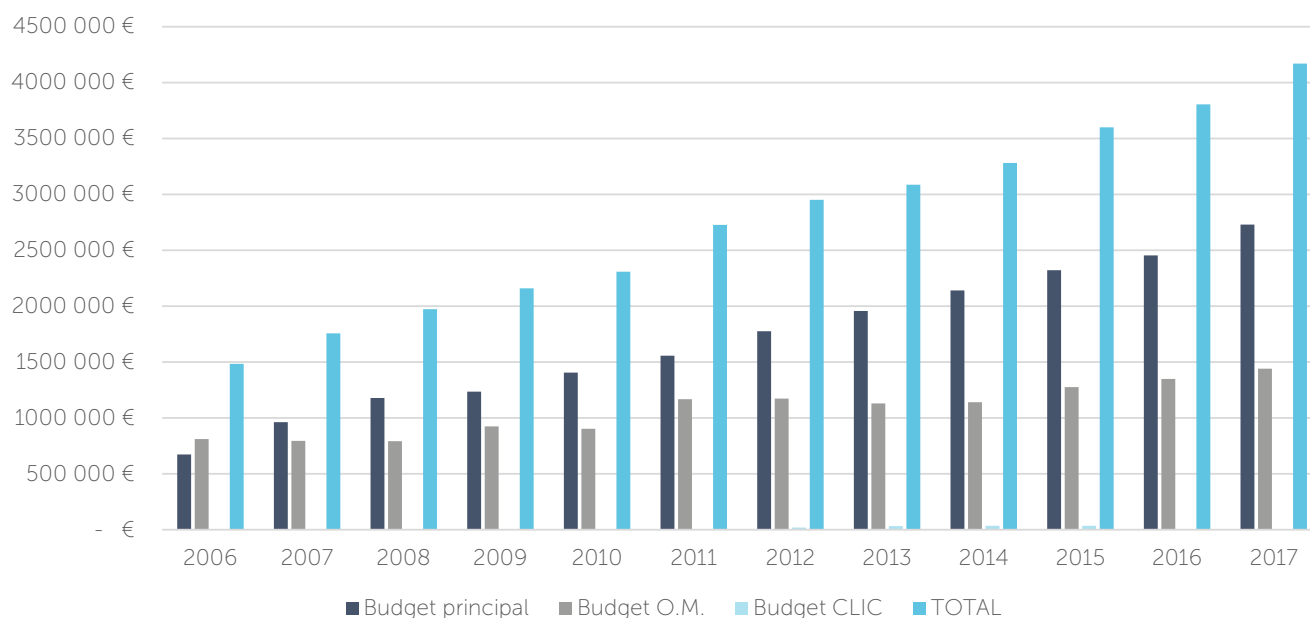
LES MOYENS HUMAINS

L'évolution des charges de personnel est étroitement liée aux transferts de compétences et aux actions et équipements nouveaux de la communauté de communes. En effet on constate une croissance régulière et continue en lien principalement avec la mise en place de nouveaux équipements et services.

En 2017 l'augmentation est due principalement à la mutualisation des services Finances et Ressources humaines entre le CIAS et la CCPF

97 agents (42 femmes et 55 hommes) forment les effectifs de la CCPF, dont 74 fonctionnaires, 11 stagiaires et 12 contractuels. Les catégories d'emplois se répartissent comme suit : 11 en catégorie A, 21 % en catégorie B et 68 % en catégorie C.

Evolution des charges de personnel de la CCPF depuis 2006



Concernant le CIAS, les effectifs des deux résidences et du CLIC s'élèvent à 152 agents (109,75 Equivalents Temps Plein) au 31 décembre 2017.

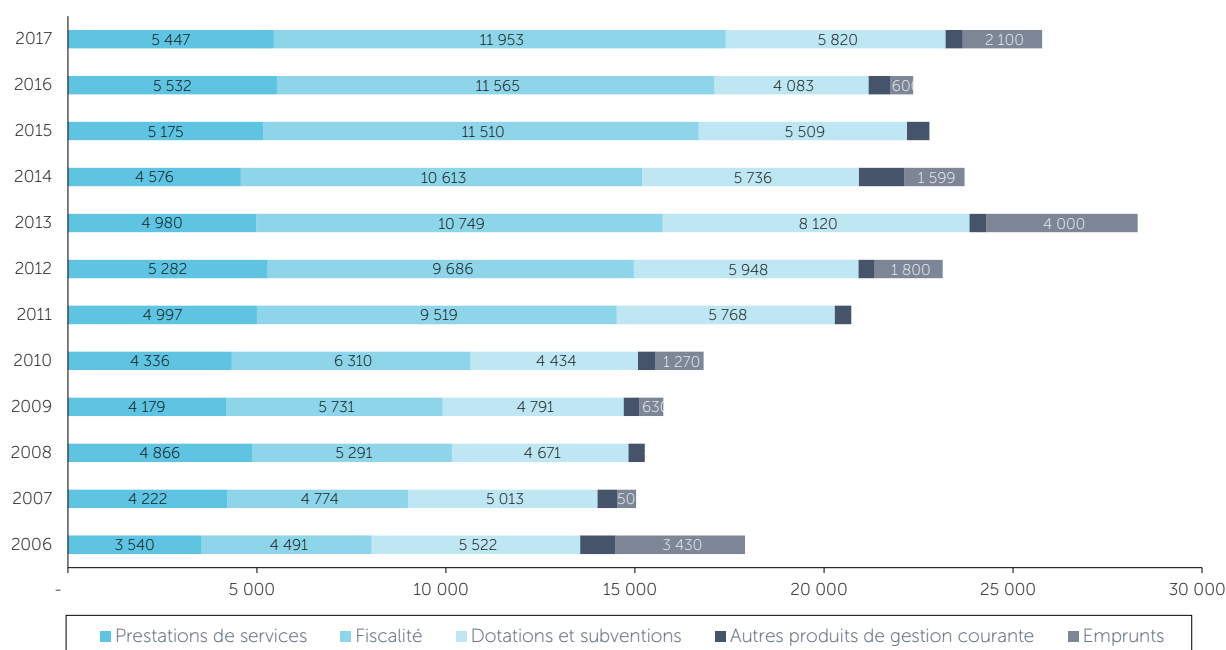


LES MOYENS FINANCIERS

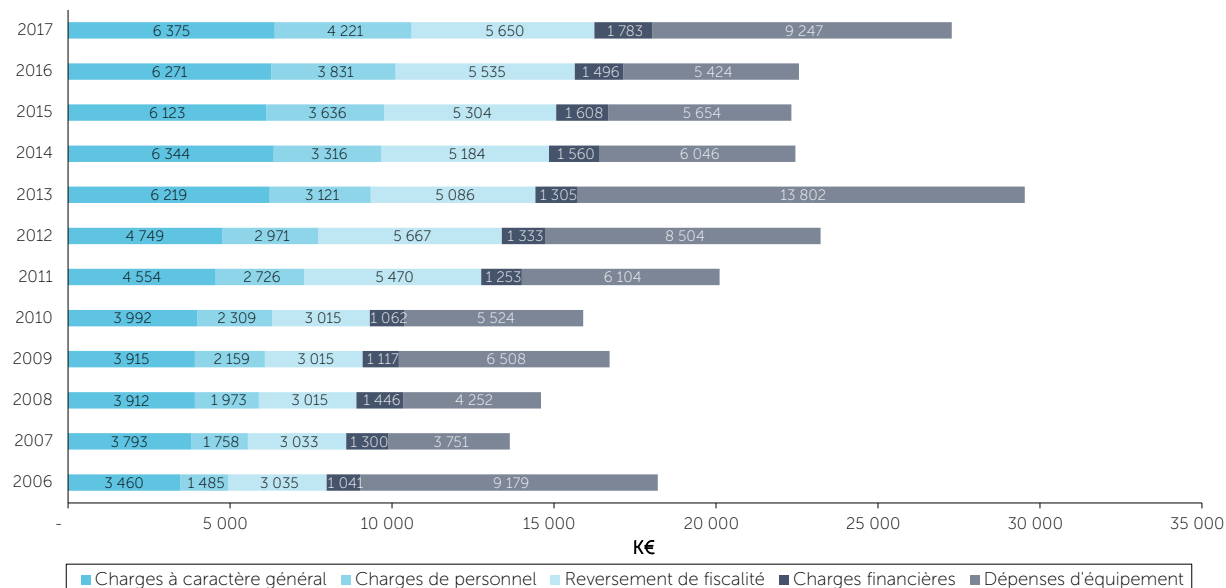
L'année 2017 est encore marquée par l'effet ciseaux de la baisse importante de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) et la forte augmentation du FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes). Au total cela représente une perte pour la CCPF de plus de 240 000 € en 2017 par rapport à 2016 mais de plus de 1,2 millions par rapport à 2012.

La fiscalité et les compensations qui l'accompagnent, reste le premier poste de recettes pour la CCPF. En 2017 elle augmente de 3 % sans modification des taux d'imposition. Cela est dû en partie par la TASCOM (taxe sur les surfaces commerciales) qui a fortement évolué car le versement pris en compte concerne 1 an et demi.

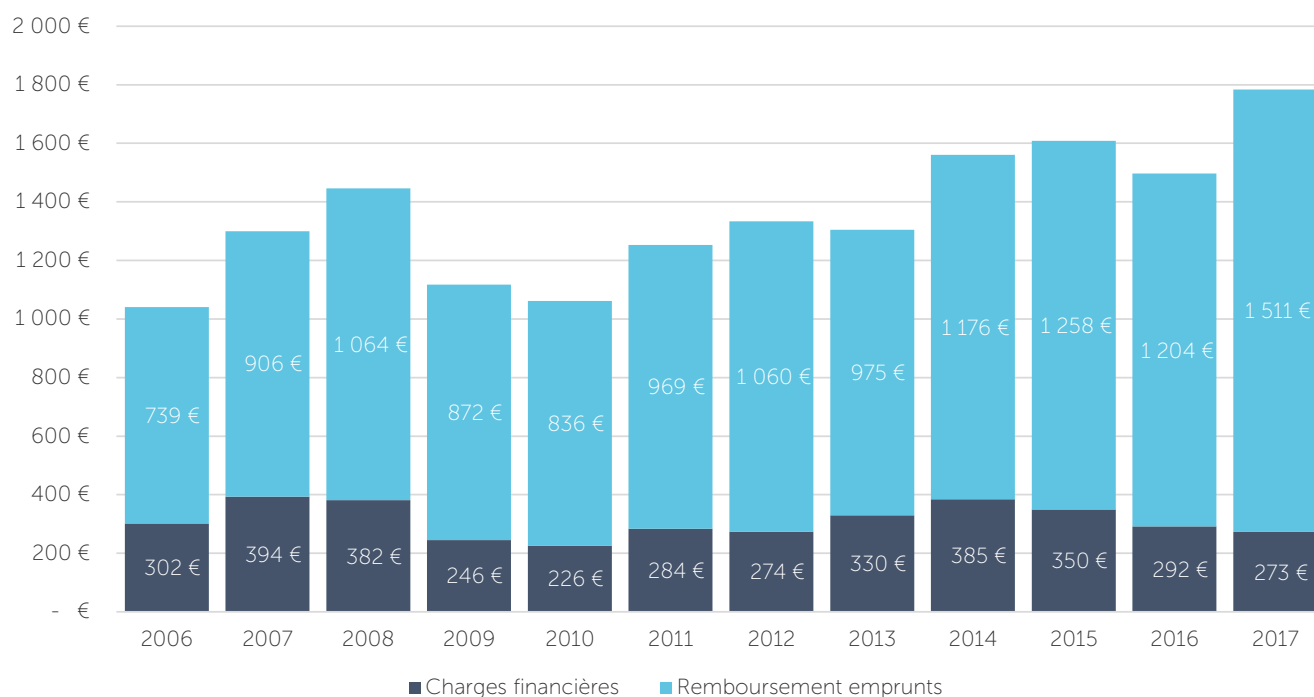
EVOLUTION DES RECETTES REELLES de 2006 à 2017
(en milliers d'euros)



EVOLUTION DES DEPENSES REELLES de 2006 à 2017
(en milliers d'euros)



ANNUITES D'EMPRUNTS de 2006 à 2017 (en milliers d'euros)

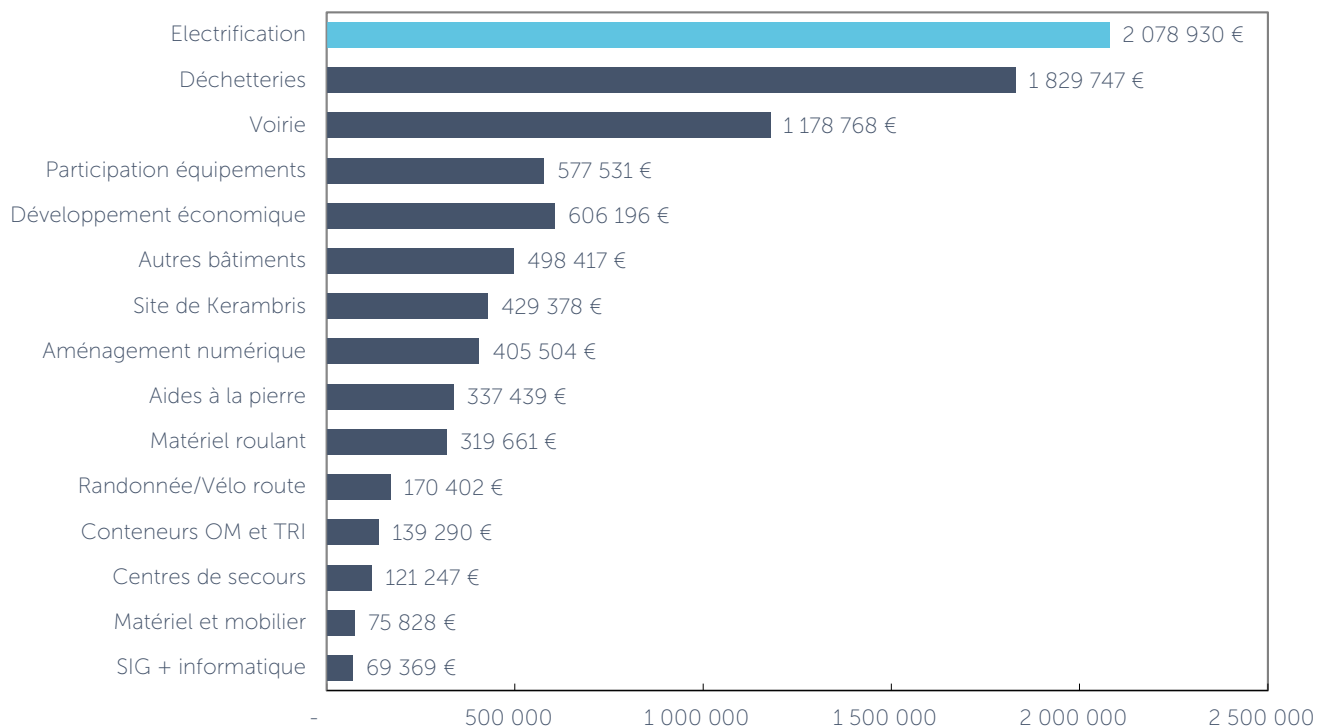


Si le capital restant dû est passé de 6,6 millions d'euros en 2006 à 9,4 millions au 31/12/2017, la capacité de désendettement reste stable en 10 ans puisqu'elle était en 2006 à 2,18 et en 2017 à 2,37, soit dans l'absolu la possibilité de rembourser le capital par l'épargne brut en l'espace d'un peu plus de deux ans, ce qui reste très faible et signe d'une bonne gestion. On constate néanmoins quelques disparités entre les budgets puisque le ratio tombe à un an pour le budget général et monte à près de 5 ans pour le budget Electrification.

En 2017, 3 emprunts ont été nécessaires pour faire face aux différents investissements. Un premier emprunt de 800 000 € sur le budget général, un autre de 500 000 € sur le budget Ordures Ménagères et enfin 800 000 € sur le budget Electrification.



Dépenses d'équipement 2017 - 8 837 708 €



En matière d'investissement, les dépenses 2017 se sont concentrées sur :

- Les travaux d'éclairage public et d'enfouissement des réseaux électriques et télécom.
- Les travaux d'extension de la déchetterie de Kerambris.
- Les travaux de voirie sur la route du Cranic : Ponterec.





Janvier : Transfert de nouvelles compétences économiques à la CCPF.



Mars : Forum de l'emploi à Fouesnant.



Mars : Participation de la CCPF au salon de l'artisanat.

LES FAITS M DE L'ANN



Avril : Nouvelle campagne de lutte contre le frelon asiatique.



Mai : Création de la SCIC «Finistère Mer Vent».



Juin : Travaux d'aménagement de voirie route du Cranic à La Forêt-Fouesnant.



Juin : Installation d'une ressource sur la déchetterie de Kerambris.

MARQUANTS

ÉE 2017



Juillet : Inauguration de l'extension de la déchetterie de Kerambris.



Juillet : Création d'un aménagement «vélo-route» descente de Bellvue.



Novembre : Poursuite des ateliers inter-générationnels (EHPAD / RAM).



COHÉSION SOCIALE

PETITE ENFANCE

« Différents modes de garde existent en Pays Fouesnantais pour répondre aux besoins des familles ».

La CCPF agit en faveur de la petite enfance depuis une 12aine d'années. Selon les souhaits et les besoins des familles, l'accueil des jeunes enfants peut se faire soit chez un ou une assistant(e) maternel(le) soit au sein d'un multi-accueil. Le pôle « Petite enfance » de la CCPF gère deux types de services :

- Un relais assistants maternels (coordination de l'accueil individuel des enfants chez un ou une assistant(e) maternel(le))
- Deux multi-accueils, Bidibulle et le Bateau bleu (accueil collectif)

Des liens existent également avec les autres acteurs de la petite enfance du territoire, comme l'association les Ty Lutins (lieu d'accueil parents-enfants) et la crèche interentreprises « Tôt ou tard » située à Troyalac'h.

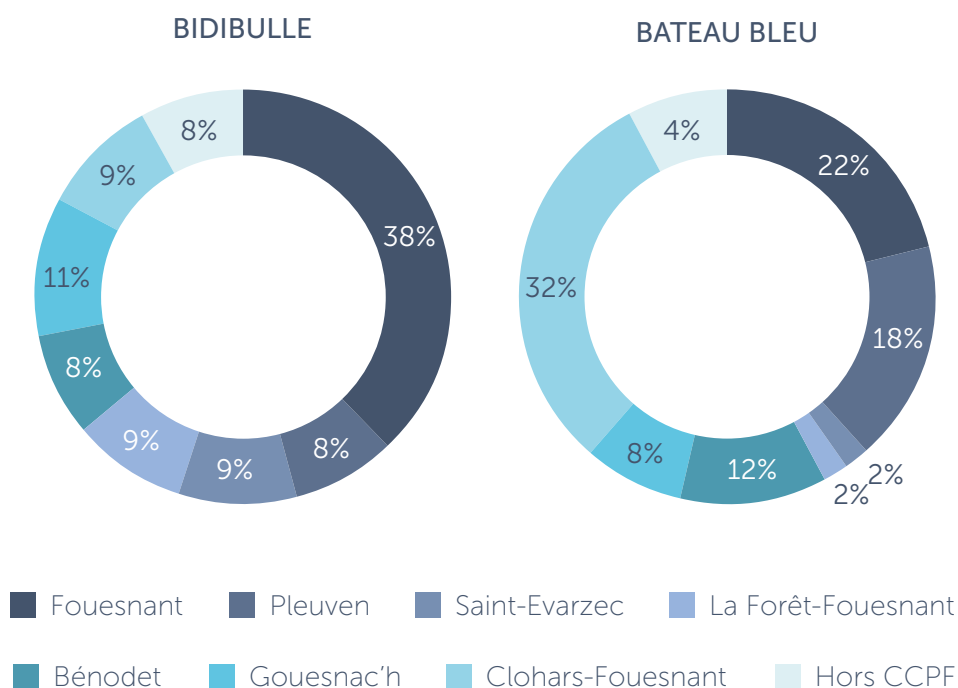
MULTI-ACCUEILS BATEAU BLEU ET BIDIBULLE

L'accueil collectif des jeunes enfants proposé par la CCPF sur le territoire est composé de deux multi-accueils : le Bateau bleu (capacité d'accueil de 20 places) et Bidibulle (capacité de 24 places dont 14 en mode « halte-garderie »). A côté de ces 2 structures publiques, il existe également une maison d'assistants maternels ainsi qu'une crèche inter-entreprises d'une capacité de 30 places gérée par une association et proposant des horaires de garde atypique (de 5h à 22h 6 jours par semaine).

Au Bateau bleu, 49 enfants étaient inscrits et ont fréquenté la structure en 2017. Pour Bidibulle, ce chiffre est de 117. Il est beaucoup plus élevé à Bidibulle car

la spécificité « Halte-garderie » implique que plus de familles font appel occasionnellement à cette structure pour garder leur jeune enfant.

Origine géographique des enfants en 2017 (accueils occasionnel et régulier confondus)



Evènementiels - opérations

Au Bateau bleu, différentes sorties et activités ont été organisées, dont les suivantes :

- promenade à La Torche pour voir les champs de tulipes,
- visite du parc de La Pommeraie,
- sortie à Port La Forêt pour voir les bateaux
- Carnaval 2017 avec les « voisins » (ALSH de Clohars-Fouesnant, résidence Kérélys et Le Caillou Blanc).

- 21 Juillet 2017 moment de partage avec les familles, avec la venue d'un food truck qui a proposé des crêpes pour tous.

A Bidibulle : Il y a eu entre autres des ateliers yoga, musique et psychomotricité, les repas crêpes et le traditionnel spectacle de Noël.

ZOOM

Soirée d'échange sur « L'enfant et le jeu avant 3 ans » le 30 novembre à l'Archipel de Fouesnant.

Cette soirée organisée par le pôle Petite Enfance de la CCPF a été animée par Muriel SEVEN psychologue clinicienne.

Ont été abordés différents sujets : l'importance du

jeu pour l'enfant, la place de l'adulte dans le rapport au jeu, les différents types de jeux selon les âges, ...

Après une présentation par la conférencière, les participants, qu'ils soient parents, grands-parents ou professionnels, ont pu poser toutes leurs questions sur ce thème.

PLANNING PRÉVISIONNEL 2018

Un projet social de l'accueil des jeunes enfants en Pays Fouesnantais pour mieux répondre aux besoins des familles

En 2017, un diagnostic a démarré pour mener une réflexion qui croise les besoins des familles, les services à apporter à ces familles et le projet politique souhaité par les élus du Pays Fouesnantais pour l'accueil de la petite enfance. Ce projet, en cours d'élaboration, établira mi-2018 des

objectifs en matière de moyens d'accueil, la répartition entre accueil individuel et collectif, entre accueil occasionnel et accueil régulier, de nouveaux critères d'attribution des places en crèche, le fonctionnement et la structuration du service, etc.

Tout ceci sera ensuite décliné au cours du 2ème semestre 2018 dans les projets éducatifs et pédagogiques des multi-accueils.



Atelier peinture



Goûter annuel du RAM

LE RAM, UN RELAIS AU SERVICE DES FAMILLES ET DES ASSISTANT.E.S MATERNEL.E.S

Le Relais Assistants Maternels informe les parents sur les différents modes d'accueil du territoire. Il met à disposition des familles les listes des assistants maternels avec leurs disponibilités. Ce service propose un accompagnement personnalisé aux familles: contrat de travail, prestations CAF, déclaration PAJEMPLOI tout au long de l'accueil du jeune enfant jusqu'à sa scolarisation.

Le RAM propose également des ateliers d'éveil en matinée sur les 7 communes du Pays Fouesnantais (258 séances en 2017). Ces espaces de jeu sont adaptés aux tout-petits et respectueux de leur rythme. Ils offrent un cadre d'échange et de rencontre aux professionnels de l'accueil individuel.

Le RAM participe à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant et informe les assistants maternels sur les conditions d'exercice de leur profession.

Le RAM est ouvert sans interruption et assure la continuité du service 52 semaines par an. Ce fonctionnement permet d'accueillir le public au bureau 5 jours sur 7 tout en proposant 3 ou 4 matinées d'éveil par semaine

Les 2 permanences en soirée (17h30 à 19h) permettent de recevoir les parents et assistants maternels ayant des contraintes professionnelles. Depuis leurs mises en place en 2014, la fréquentation augmente sur ces créneaux (180 personnes reçues en 2017 contre 101 en 2016).

En juin 2017, une enquête de satisfaction a été réalisée auprès des assistants maternels afin d'évaluer la qualité du service rendu.

64% des professionnels ont répondu au questionnaire, leur bilan est très positif. Le RAM remplit ses missions et propose des actions en adéquation avec les attentes

des professionnels de l'accueil à domicile.

Dans le cadre de la nouvelle circulaire de la CAF parue en 2017 définissant les missions d'un RAM, les RAM volontaires ont pu investir des missions supplémentaires. Le RAM de la CCPF a choisi de renforcer l'accompagnement au départ en formation continue des assistants maternels. Parmi les actions 2017 de professionnalisation, il y a eu : 25 départs en formation, 13 assistantes maternelles ont obtenu leur CAP Petite Enfance par validation d'acquis d'expérience, 7 assistantes maternelles ont participé à des groupes d'analyse de pratique professionnelle en soirée avec une médiatrice familiale, 19 assistantes maternelles ont participé à la soirée de formation « Mieux communiquer avec les familles », 33 assistants maternels étaient présents à la réunion sur « Le processus d'attachement du jeune enfant ».

EVÈNEMENTIELS - OPÉRATIONS

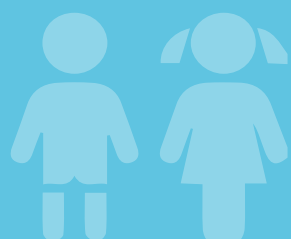
Des partenariats qui se renforcent :

- Ateliers partagés avec les enfants des multi-accueils du Bateau Bleu, de Bidibulle et de la crèche Tôt ou Tard
- Bébés lecteurs avec les médiathèques de St Evarzec, Fouesnant et la bibliothèque de Gouesnac'h
- Rencontres inter générationnelles avec les EHPAD Ti Avalou à Fouesnant et Ti Ar C' Hoad

à Pleuven.

- Goûter d'été avec le groupe des petits de l'ALSH de Pleuven. Événement festif qui a permis de réunir 125 personnes (familles, élus, partenaires et professionnels Petite Enfance).
- Création d'un « espace douceur » avec l'ALSH et les petites sections de St Evarzec ainsi qu'avec le Bateau Bleu à Clohars Fouesnant.

CHIFFRES CLÉS



6 559

C'est le nombre de contacts émis et reçus par le RAM en 2017 (accueil physique, téléphonique et courriels).

125

C'est le nombre d'assistants maternels en activité ce qui représente potentiellement 452 places d'accueil de jeunes enfants.

ZOOM

Création d'une animation « marionnettes »

Suite à une formation, 2 assistantes maternelles ont inventé l'histoire de « Pétronille et compagnie ». Elles ont écrit l'histoire ponctuée de comptines et

créé le décor ainsi que les marionnettes. 10 représentations dans différentes structures dédiées à la petite enfance ont eu lieu.

Plus de 150 enfants ont pu participer à ces animations.

Perspectives 2018 : quelques nouveautés

- Des ateliers « langue des signes » pour communiquer par gestes avant l'acquisition du langage
- Des ateliers « kamishibai », technique japonaise qui permet de lire des histoires aux tout-petits de façon ludique et imagée
- Mise en place de listes spécifiques d'assistants maternels en rapport avec les attentes des familles : disponibilités sur horaires atypiques, remplacements, accueil en juillet et août.
- Une journée de sensibilisation destinée pour les baby-sitters du Pays Fouesnantais en partenariat avec la puéricultrice de PMI.



Spectacle de marionnettes au Bateau Bleu



Piscine à boules à Bidibulle

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

« Une réorganisation des services au bénéfice des résidents ».

Le CIAS gère deux établissements pour personnes âgées dépendantes (la résidence de Ti Avalou et la résidence de Ti Ar C'hoad). Suite à l'arrêté de fusion du 1er janvier 2014, les deux résidences ont été regroupées sous l'entité juridique de l'EHPAD du Pays Fouesnantais. La capacité d'accueil est de 159 places.

Notre mission principale est d'accueillir des personnes âgées en perte d'autonomie. Pour y répondre, nous proposons un hébergement en chambre individuelle ou double, une restauration préparée sur site, la blanchisserie, des activités de loisirs et un suivi médical adapté.

Le CIAS gère également depuis le 1er janvier 2016, le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination).

Selon sa vocation, l'EHPAD accueille et accompagne des personnes âgées dépendantes dont le maintien à domicile est devenu difficile voire impossible. Le but poursuivi est de valoriser et de préserver l'autonomie des personnes accueillies.

Nous nous attachons à placer le résident au cœur du projet d'établissement en respectant ses libertés et ses droits, en garantissant des conditions de vie de qualité, en favorisant l'identité de lieu de vie, en facilitant une ouverture sur l'extérieur et en reconnaissant une place aux familles.

Le CIAS s'engage à :

- accompagner et informer (adapter un accompagnement personnalisé aux besoins de la personne),
- prendre soin (garantir le bien-être physique de la personne, être attentif et assurer sa protection et sa sécurité),
- accueillir (recevoir avec convivialité et respect chaque personne),
- vivre (créer un lieu de vie agréable dans lequel les goûts, désirs et envies sont respectées).

EVÈNEMENTIELS - OPÉRATIONS

- Mise en œuvre de la nouvelle organisation au sein de l'EHPAD du Pays Fouesnantais
- Mise en œuvre de la mutualisation des services entre le CIAS et la CCPF
- Mise en œuvre de la réforme de la tarification au sein des EHPAD
- Réalisation de la démarche d'évaluation interne du CLIC
- Enquête auprès des seniors du territoire
- Enquête de satisfaction au sein des résidences

ZOOM

Le contexte de la réorganisation :
Les dirigeants de l'EHPAD Fouesnantais doivent construire un cadre de travail permettant la maîtrise des facteurs de pénibilité (physique et mentale) tout

en stabilisant l'établissement sur une production de prestations de qualité.

L'enjeu stratégique majeur est en effet d'être capable de faire face à la généralisation de la grande dépendance dans les années à venir.



Résidence Ti Avalou



Résidence Ti Ar C'hoad



DÉVELOPPEMENT LOCAL

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

« Ingénierie & innovation au service du développement du territoire et de ses entreprises »

Le pôle « Développement Local » est un service aux missions transversales dont la vocation est l'accompagnement et la mise en œuvre de projet de développement du territoire et de ses entreprises.

Economie : Interlocuteur de proximité des entreprises et des porteurs de projet, la CCPF accompagne l'ensemble des entreprises dans leurs projets (création, développement installation...) et les mets en relation avec les partenaires ressources en fonction des besoins exprimés.

Elle commercialise les terrains en zones d'activités, œuvre à la structuration de filières, organise des animations thématiques à destination des entreprises et participe à des temps forts à l'échelle de la Cornouaille.

Subventions – Politiques contractuelles : Le pôle « Développement Local » offre aux communes et services un accompagnement dans la recherche et le montage des dossiers de demandes de subvention. La CCPF participe activement aux projets portés par Quim-

per Cornouaille Développement (réseau TyNeo, réseau des développeurs économiques, Marketing territorial...) et suit l'élaboration et la mise en œuvre des politiques contractuelles du département et la Région.

Aménagement du territoire et de l'Habitat : Dans ce domaine, la CCPF a pour principales missions :

- Le suivi et la mise en œuvre du SCOT de l'Odé en partenariat avec le Symescoto.
- L'élaboration, le suivi et la mise en œuvre de la Politique communautaire de l'Habitat sur le territoire.
- La conception et le suivi ponctuel de projets et programmes d'équipements structurants.

ÉCONOMIE

2017, est une année riche en projets de développement et d'animations économiques du territoire

- Accompagnement entreprises : le service s'est doté d'outils pour l'accompagnement des porteurs de projet (Publication du livret d'accompagnement à la création d'entreprise, logiciel de suivi des porteurs de projet) mais a poursuivi également son implication au sein des différents réseaux permettant ainsi

une diversification de l'offre (accompagnement, financements, informations...) à destination des entreprises

- Une opportunité, l'acquisition du bâtiment de l'AA-CAB à Troyalac'h et le démarrage du projet d'aménagement d'un espace Entreprises
- Réservation des 4 derniers lots de la ZA de Neis Lan.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Participation en partenariat avec QCD et Investir en Finistère à l'étude sur les zones potentielles « accès eaux de mer ».
- Transfert des zones d'activités en application des dispositions prévues par la loi NOTRe.
- Extension de Troyalac'h : projet en cours - périmètre identifié - amorce des premières négociations foncières.
- Projet d'aménagement de la zone d'activité la Grande Halte 2 à la Forêt Fouesnant.

CONTRACTUALISATION

Le service a œuvré à la révision des projets de contractualisation avec le département au travers du Contrat de territoire et la Région avec le Contrat de partenariat.

HABITAT / AMÉNAGEMENT

Poursuite de la mise en œuvre du programme des aides directes à l'accession et à l'adaptation.

CHIFFRES CLÉS

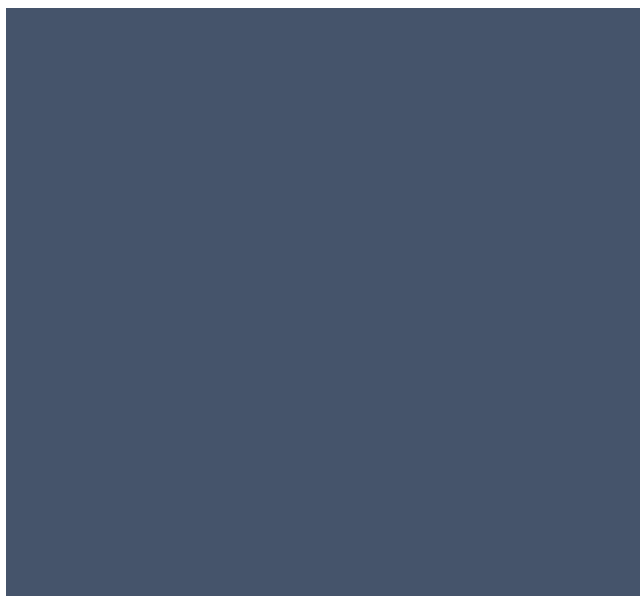


Acquisition jeunes ménages : 51 dossiers instruits : 49 accords et 2 refus
47% des dossiers d'acquisition dans le parc ancien et 53% de dossiers relatifs à un projet de construction neuve. Montant engagé pour 2017 : **392 000€**

Adaptation séniors : 9 dossiers pour un total engagé de **40 269 €**



Accueil des porteurs de projets



Poursuite du PLH

EVÈNEMENTIELS - OPÉRATIONS

- Première participation de la CCPF au festival de l'artisanat avec la présence de Jean LE CAM et l'exposition d'un Optimist aux couleurs des professionnels de Port la Forêt
 - » Organisation de plusieurs animations économiques avec les partenaires et réseaux professionnels :
 - » 17/01/2017 : vœux aux acteurs économiques.
 - » 04/03/2017 : Forum de l'emploi – Brehoulou (Fouesnant).
 - » 23/03/2017 : « LA PROTECTION SOCIALE & PATRIMONIALE DE L'ENTREPRENEUR » - Cap Fouesnant – Archipel (Fouesnant).
 - » 20/04/2017 : Marketing Digital – Cap Fouesnant
- Archipel (Fouesnant).
- » 16-05-2017 : au Nautile (FF) Atout performance avec la CMA
- » 14/09/2017 : rencontre Fibre optique à Port la Forêt – Pôle France
- » 19/10/2017 : soirée transmission /CMA – Nautile (FF)
- » 16/11/2017 : « Parlons Boulot » - Actife le Nautile (FF)
- 31/03/2017 : Constitution officielle de la SCIC Finistère MerVent, construction d'un réseau des professionnels « Mer », 1ère rencontres de porteurs de projet

ZOOM

Création d'un espace Entreprise à Troyalac'h

Situés au cœur de la zone d'activités de Troyalac'h Sud, ces locaux, constituent une opportunité pour la CCPF d'y créer un espace dédié aux Entreprises et de permettre de disposer d'une offre immobilière adaptée et abordable à destination des porteurs de projets économiques.

Cet espace comprendra :

- un espace de coworking d'environ 40 m².
- 17 bureaux dont 1 bureau dédié aux partenaires économiques du territoire (Chambres consulaires, Technopôle, ADIE, référent régional...).
- 1 salle de réunion de 40m² ainsi qu'un espace salon entreprises attenant qui sera accessible aux entreprises/partenaires extérieurs.

PLANNING PRÉVISIONNEL 2018

- Poursuite des travaux de rénovation et d'aménagement de l'Espace Entreprises pour une ouverture en septembre 2018.
- Signature de la Convention de partenariat économique avec la région Bretagne.
- Poursuite des opérations d'extension des ZAE de Troyalac'h et de la Grande Halte.
- Opération de relance de la commercialisation du Parc d'activités des Glénan secteur Pleuven.
- Animation emploi nouvelle formule.
- Lancement de la révision à mi-parcours du PLH.
- Modification / révision du SCOT de l'Odet à venir.



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

EAU ET ASSAINISSEMENT

« Eau et assainissement collectif : Le transfert de compétences se prépare. »

2017 a été l'année des études préalables au transfert des compétences « eau potable » et « assainissement collectif ». Cette préparation en amont était nécessaire pour connaître l'organisation, le fonctionnement et les projets du territoire dans ces domaines.

De plus, la CCPF détenant déjà la compétence « études pour la recherche en eau potable » et les résultats des recherches d'eau souterraine des années précédentes ayant été positifs, les élus communautaires ont souhaité poursuivre ces recherches. En effet, une meilleure

connaissance du potentiel d'alimentation en eau potable via des eaux souterraines permettra de sécuriser l'approvisionnement et d'améliorer la qualité des eaux utilisées pour l'alimentation en eau potable. En 2017, Une nouvelle campagne a alors été menée.

RECHERCHES D'EAU SOUTERRAINE

En 2017, les dépenses pour ces recherches ont été de 238 000 € HT, avec un financement de l'agence de l'eau Loire Bretagne à hauteur de 40 % et du Département à hauteur de 17%.

Sur Fouesnant, les opérations de foration et les essais de pompage étant finalisés pour le site de Bréhoulou, l'année 2017 a permis de travailler sur la préparation de la mise en exploitation de ces eaux souterraines. La productivité envisagée du site est d'environ 2000 m³/jour, soit 730 000 m³/an.

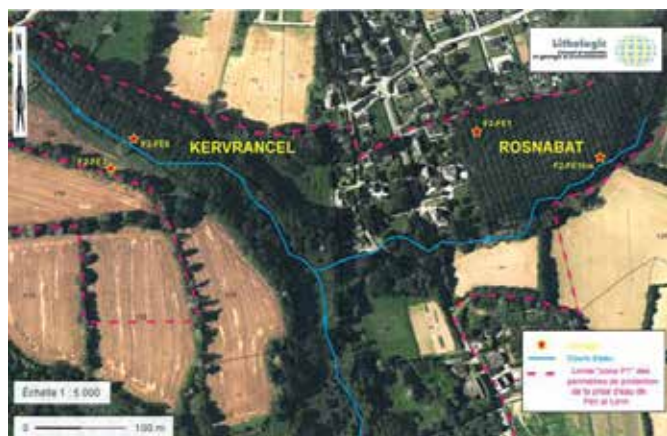
Dans les secteurs de Rosnabat et Kervrancel, les essais de pompage complétant les opérations de forage réalisés en 2016 ont permis de déterminer une productivité théorique du site dans son ensemble aux alentours de 438 000 m³/an. Il conviendra d'analyser ces résultats en considérant les phénomènes dits de biseau salé et de réchauffement climatique. La prise en compte du phénomène de biseau salé devrait venir diviser par 2 à

3, au moins à court et moyen terme, les volumes à exploiter.

De même, à Bénodet, dans le secteur de Guénodou, des essais de pompage ont permis d'estimer la productivité théorique du site aux alentours de 570 000 m³/an. Les analyses de ces résultats en considérant les phénomènes de biseau salé et de réchauffement climatique devraient aussi conclure à une exploitation bien en deçà de ce volume, au moins à court et moyen terme.

Le site de Creac'h An Du à La Forêt Fouesnant présentant également un potentiel intéressant, il a été intégré aux opérations de recherche. Après quelques travaux préparatoires, des essais de pompage complémentaires viendront terminer les recherches début 2018. La productivité envisagée est de d'environ 800 m³/jour, soit 292 000 m³/an.

D'autres sites restent à prospector, notamment dans la partie nord du territoire.



Éléments structureux proximaux du site de Guénodou et pouvant intercepter l'espace maritime, via l'Anse de Goussien.

TRANSFERT DES COMPÉTENCES EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

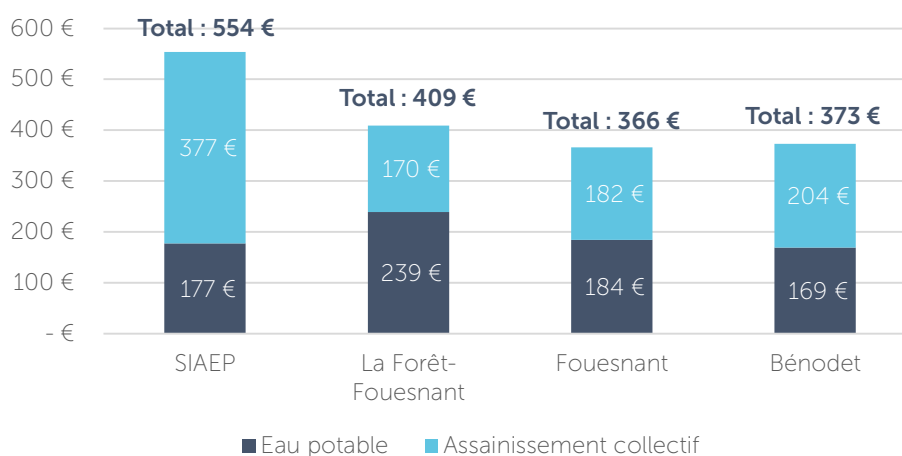
Une étude a été menée en 2017 pour préparer le transfert des compétences eau et assainissement collectif. Un état des lieux technique et financier a d'abord été réalisé.

L'ensemble du territoire est géré sous la forme de « délégations de service public » (DSP).

- SAUR : Bénodet et le SIAEP de Clohars-Fouesnant (regroupant les communes de Clohars-Fouesnant, Gouesnac'h, Pleuven et Saint-Evarzec).
- Lyonnaise des Eaux : Fouesnant et La Forêt-Fouesnant

Les tarifs en vigueur et le coût global de l'eau diffèrent selon les secteurs géographiques.

Facture totale TTC pour une consommation de 80m³ selon les tarifs actuels



Toutes les collectivités compétentes en eau et assainissement en 2017 avaient d'importants projets d'investissement en cours ou prévus à court et moyen terme.

Puis l'étude s'est attachée à présenter des projections

aussi bien organisationnelles que financières. Les territoires de gestion devraient être « resserrés » (rassemblement prévu de Fouesnant et La Forêt Fouesnant au sein de contrats uniques).

CHIFFRES CLÉS



37 millions €

Montant cumulé des investissements prévus entre 2017 et 2020 par les communes de Bénodet, Fouesnant et La Forêt Fouesnant ainsi que par le Syndicat des eaux de Clohars-Fouesnant en matière d'eau potable et d'assainissement collectif.

PLANNING PRÉVISIONNEL 2018

Les compétences eau et assainissement collectif ont été effectivement transférées à la CCPF au 1er janvier 2018. Le syndicat des eaux de Clohars-Fouesnant a alors été dissous. Cette année 2018 sera la 1ère année de gestion communautaire de l'eau et l'assainissement. Les projets d'investissement, déjà démarrés, sont nombreux. Ils seront poursuivis. D'autres nouveaux projets seront aussi étudiés.

Les contrats de délégations de service public (DSP) s'achevant au 31 décembre 2018 sur 6 des 7 communes, l'année 2018 sera également consacrée à la préparation des futurs contrats. A Bénodet, la DSP va jusqu'en 2026.

Et enfin, les recherches d'eau souterraine se poursuivront durant toute l'année 2018.

SERVICE ENVIRONNEMENT

« Une montée en charge des compétences »

Jusqu'en 2014, le service environnement était exclusivement mandaté pour travailler sur les opérations « bassin versant ». Avec l'évolution du contexte réglementaire (Lois NOTRe, MAPTAM et biodiversité), le champ d'intervention du service environnement s'est élargi avec notamment, la préparation de la prise de compétence GEMAPI en 2018 et l'exercice de nouvelles compétences au 1er janvier 2017 : espaces verts communautaires et randonnée.

BASSINS VERSANTS

Pour rappel, l'ensemble des actions (SAGE, PAV) est inscrit dans le contrat territorial « Sud Cornouaille » porté par la CCPF en partenariat avec QC et CCA pour la période 2017/2021.

Pour cette première année de contrat, les principales actions ont consisté en :

- L'élaboration de profils conchylicoles sur les BV de la Mer Blanche et de Penfoullic. Il s'agit de plans d'action devant permettre la résorption de pollutions bactériennes,
- L'élaboration d'une stratégie pluriannuelle de préservation des zones humides,
- Le suivi d'indicateurs sur des zones sensibles

(Marais de Moustierlin) et zones humides réhabilitées (Kerangales à Bénodet et Coat Cariou à Saint Evarzec),

- Le suivi de la qualité de l'eau et les actions récurrentes à l'animation générale sur les BV « algues vertes » dans l'attente de l'approbation du nouveau plan d'actions pluriannuel.

Concernant ce dernier point, compte tenu du positionnement tardif des Ministères et des partenaires financiers, du revirement de la Chambre d'Agriculture et du manque d'opérationnalité des outils proposés, la CCPF a décidé (par délibération en date du 13 décembre) de suspendre son engagement dans ce programme dans l'attente d'un engagement fort des services de l'Etat.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

La CCPF est compétente pour la gestion du SPANC depuis le 19 janvier 2016. La première année d'exercice a consisté en la mise en place d'une nouvelle organisation homogène et efficiente sur l'ensemble territoire. En 2017, le service est véritablement entré dans sa phase opérationnelle avec la réalisation d'une campagne de contrôle renforcée. Sur les 3189 installations présentes sur le territoire, 1665 ont été contrôlées avec une priorisation des contrôles sur les bassins versants de la Mer Blanche et de Penfoullic. 79 % des installations sont non conformes au regard de l'arrêté relatif aux modalités de contrôle du 27 avril 2012.

Parallèlement, afin de répondre à la demande des élus, le Préfet du Finistère a pris un arrêté le 20 juin pour classer en zone à enjeux sanitaires ces deux bassins versants. Le règlement du SPANC a été révisé en consé-

quence et une campagne de réhabilitation groupée a été engagée afin de faire bénéficier aux usagers d'une subvention à hauteur de 70% d'un montant plafonné à 8500€TTC. Sur les 400 mises en demeure adressées aux particuliers, 250 d'entre eux ont engagé une démarche de réhabilitation. En raison des contraintes juridiques et financières de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, les travaux sont reportés en 2018.

Près de 800 propriétaires seront également concernés par cette démarche en 2018 et 2019.

Les autres activités récurrentes au service ont concerné la réalisation de :

- 127 contrôles de conception,
- 47 contrôles d'exécution,
- 26 contrôles dans le cadre de cession immobilière.

SUBMERSION MARINE

Dans la continuité de la réflexion engagée en 2016 par la CCPF en partenariat avec la CCPBS et CCA, la stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI) a été approuvée par le Préfet du Finistère le 24 juillet suite à l'avis favorable de la Commission Inondation Loire

Bretagne (CIPL). La déclinaison opérationnelle de cette stratégie passe par un plan d'action de prévention des inondations (PAPI) dont l'élaboration a été engagée en cours d'année. Ce document sera finalisé au premier trimestre 2018 pour un dépôt en Préfecture en mai.

La procédure de validation étant assez longue (labélisation par la CIPL, signature des conventions financières, arrêté Préfectoral), les actions ne pourront démarrer qu'à compter du second trimestre 2019. En attendant, la CCPF apportera un appui technique aux communes

pour la réalisation des PCS et DICRIM et réalisera un diagnostic sur les ouvrages de protection littoraux dans la perspective d'une régularisation administrative au titre de la GEMAPI.

FRELONS ASIATIQUES

La CCPF est mobilisée dans la lutte contre le frelon asiatique depuis 2015. Devant l'explosion du nombre de nids au cours des deux dernières années, la CCPF a dû faire appel à un prestataire pour leur destruction. L'entreprise

FARAGO a ainsi été mandatée pour une durée de 3 ans et travaille en lien étroit avec les référents communaux qui valident les interventions suite aux demandes des particuliers. Au final, 421 nids ont été détruits en 2017

ESPACES VERTS COMMUNAUTAIRES

La CCPF entretien via une prestation, 139ha d'espaces correspondant aux abords des bâtiments communautaires, aux ronds-points sur voirie communautaire ou en entrée de territoire, terrains sportifs...

Dans le cadre du transfert des zones d'activité à la CCPF, un diagnostic a été réalisé afin d'évaluer les surfaces

transférées et dimensionner le programme d'entretien. 50ha supplémentaires devront donc être intégrés au programme d'intervention à compter du 1er janvier 2018. Un marché sur trois ans pour un montant de 165 000€TTC a été notifié aux Ateliers du Paysage en fin d'année.

RANDONNÉE

Les circuits de randonnée représentent un linéaire de 250 km sur le territoire. L'entretien est réalisé principalement en régie. En 2017, les interventions d'entretien récurrent (débroussaillage, soufflage de feuilles, élagage...) ont concerné près de 70 km.

Deux nouveaux secteurs ont également été ouverts au public :

- Chemin de Ty Gwen à Gouesnac'h (600ml),
- Chemin de Prat Ar Zant à la Forêt-Fouesnant (300ml).



Destruction d'un nid de frelons



Prévention des risques d'inondation

ACCOMPAGNEMENT DE PROJET

De par la transversalité de ses compétences, le service environnement est de plus en plus sollicité par les communes ou les services de la CCPF pour les appuyer dans l'expertise de terrain, le montage de dossiers (techniques, administratifs, juridiques ou financiers).....Le

temps imparti à ces missions s'est accru au cours des deux dernières années au regard du cadre réglementaire de plus en plus stricte pour les autorisations environnementales notamment.

EVÈNEMENTIELS - OPÉRATIONS

Conférence sur le frelon asiatique :

Le 6 avril, une réunion publique a été organisée afin de sensibiliser le grand public sur les actions de lutte contre le frelon asiatique. Compte tenu, du nombre croissant des destructions de nid et du coût que cela engendre, la CCPF a souhaité développer les actions préventives de piégeage, mais également recruter des releveurs-piégeurs. **120 personnes** ont assisté à cette conférence et ont pu s'informer sur l'expansion du phénomène sur territoire, le cycle

biologique de l'espèce et les désagréments importants que génère cette espèce invasive. La réunion était co-animée par le GDSA (Groupement de Défense Sanitaire Apicole) qui a sensibilisé le public aux règles du piégeage et a fait appel aux volontaires pour devenir **releveur-piégeur**. L'objectif étant de faire remonter des informations sur les insectes retrouvés dans les pièges sur la période du 1 Avril au 15 Mai.

ZOOM

Transfert de compétences

Le récent contexte réglementaire (lois MAPTAM et NOTRE) a introduit la création d'une nouvelle compétence relative à la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention contre les Inondations (GEMAPI). Cette compétence obligatoire et exclusive est confiée aux EPCI à compter du 1er janvier 2018. Par souci de cohérence et d'efficacité, les élus communautaires ont souhaité regrouper au sein d'un même service, l'ensemble des compétences environnementales et notamment la gestion des espaces naturels et Natura2000. Cette décision a fait

l'objet d'une délibération le 26 octobre. A compter du 1er janvier 2018, la CCPF se substitue donc aux communes sur ces domaines de compétence. A noter, les modalités de mise en œuvre de la GEMAPI ne sont pas complètement arrêtées. Des interrogations subsistent quant au périmètre d'exercice de la gestion du trait de côte. Cela concerne-t-il uniquement la submersion marine ou également l'érosion ? Si le cadre réglementaire n'est pas précisé, le conseil communautaire sera amené à se positionner courant 2018.

CHIFFRES CLÉS



10,85 ETP

En 2017, le service a mobilisé **10,85 ETP**. Les dépenses ont atteint un montant de **927 207 € TTC** financés à hauteur de **21 %**.

PLANNING PRÉVISIONNEL 2018

- Mise en œuvre des nouvelles compétences transférées (organisation du service, régularisation administrative...),
- Submersion marine
 - » COPIL de validation du PAPI d'intention le 17/05
 - » Dépôt du PAPI d'intention en Préfecture le 24/05
 - » Démarrage de l'étude sur les ouvrages de protection en juin
 - » Validation des PCS de Fouesnant et Bénodet début juillet
 - » Passage du PAPI d'intention en CIPL le 24 octobre
 - » Réalisation des DICRIM au dernier trimestre
- Espaces naturels
 - » Elaboration du plan de gestion des espaces communautaires au 1er semestre
 - » Signature de la convention tripartite avec le CD29 et le Conservatoire du littoral le 25/09
 - » Changement du platelage sur Saint Nicolas en septembre/octobre
- Natura 2000
 - » COPIL le 20/03 et en décembre
 - » Réalisation d'un bilan/évaluation des DOCOBs de Moustierlin et Glénan
 - » Révision DOCOB de Moustierlin au besoin
- Bassins versants
 - » Finalisation des profils conchyliques au 1er semestre puis mise en œuvre.
 - » PAV : négociation avec les services de l'Etat dans la perspective d'un nouveau programme
- SPANC
 - » Passage en régie des communes de Fouesnant et Bénodet
 - » Campagne de contrôle des ANC au Glénan au 2eme trimestre
 - » Réhabilitation des 250 installations engagées en 2017
 - » Poursuite de la démarche de réhabilitation sur les 800 installations éligibles restantes (dernier trimestre)
- Poursuite des actions récurrentes du service (entretien des espaces verts et circuit de randonnée, appui ingénierique aux services, suivi de la qualité de l'eau...)

GLOSSAIRE

Loi NOTRe : Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République

Loi MPTAM : Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles

GEMAPI : Compétence obligatoire introduite par la loi MPTAM, relative à la gestion des milieux aquatiques et de protection contre les inondations

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

PAV : Plan de lutte contre les algues vertes

QC : Quimperlé Communauté

CCA : Concarneau Cornouaille Agglomération

CCPBS : Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud

SPANC : Service Public de l'Assainissement Non Collectif

SLGRI : Stratégie locale de gestion du risque inondation

PAPI : plan d'action et de prévention des inondations

PCS : plan communal de sauvegarde

DICRIM : Document d'information communal sur les risques majeurs



Entretien des sentiers de randonnée



Réunion publique sur la lutte contre le frelon asiatique



VALORISATION DE LA RESSOURCE

PÔLE DÉCHETS

« Réduire, trier, valoriser »

La collecte et le traitement des déchets des habitants du Pays Fouesnantais sont des services de proximité par excellence dont la collectivité assure pleinement la tâche. Ces services contribuent à la qualité du cadre de vie de la population des 7 communes de la CCPF.

Le Pôle déchets assure les missions suivantes :

- La collecte des déchets chez les particuliers, les professionnels et les campings (environ 18 000 redevables).
- La gestion et le gardiennage des 2 déchetteries (Fouesnant et Bénodet) ainsi que les rotations et vidages des bennes.
- La collecte des « points propres » sur les communes littorales.
- La mise en place, le retrait et la réparation des bacs et des colonnes d'apport volontaire (30 091 bacs et 439 colonnes).
- L'information et la sensibilisation des usagers et des scolaires en matière de prévention et de tri des déchets.
- La facturation annuelle des 18 464 redevables (suivi des tournées, mise à jour du fichier usagers du service).
- La gestion et l'exploitation des 2 usines de compostage (boues de station d'épuration et Algues vertes) ainsi que l'exploitation de la plateforme de compostage des déchets verts (22 000 m²).
- Les prestations de valorisation (broyage, criblage, compostage) des déchets verts, souches, bois de classe A et B (environ 15 000 tonnes par an).
- La gestion et l'exploitation de site d'enfouissement des déchets inertes.
- Le suivi réglementaire du site ICPE : contrôle de la qualité de l'air et des eaux, traçabilité des déchets traités ou produits sur le site, surveillance des nuisances sonores, démarche préventive des risques technologiques.

PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

Le compostage

En 2017, la CCPF a distribué 305 composteurs. Fin 2017, 4 883 foyers en étaient équipés soit 44% des habitations individuelles du territoire. Les composteurs sont vendus au prix de 20 euros le 300 litres et 30 euros le 600 litres.

Les initiatives de compostage collectif sont également accompagnées techniquement (groupes scolaires,

centre de loisirs, campings, etc.).

L'enjeu est de sensibiliser les usagers au « jardiner naturel » et de promouvoir la gestion autonome des biodéchets.

La sensibilisation

Des usagers : par le biais du magazine communautaire et du guide pratique des déchets, la CCPF propose des outils pour éviter et/ou limiter la production de déchets en amont de la collecte.

Des élèves : afin de former les éco-citoyens de demain, la CCPF intervient en classe pour échanger sur des thèmes tels que lutter contre le gaspillage alimentaire, prolonger la durée d'usage par la réparation, le réemploi...

Des professionnels : pour ceux qui en font la demande, la CCPF propose un accompagnement individuel. A partir d'un diagnostic, des solutions alternatives adaptées leurs sont proposées afin de réduire leur production de déchets.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

La collecte des déchets

La collecte est assurée en régie sur les 7 communes du Pays Fouesnantais. Celle-ci se présente sous 2 formes : la collecte en benne à ordures ménagères pour les bacs

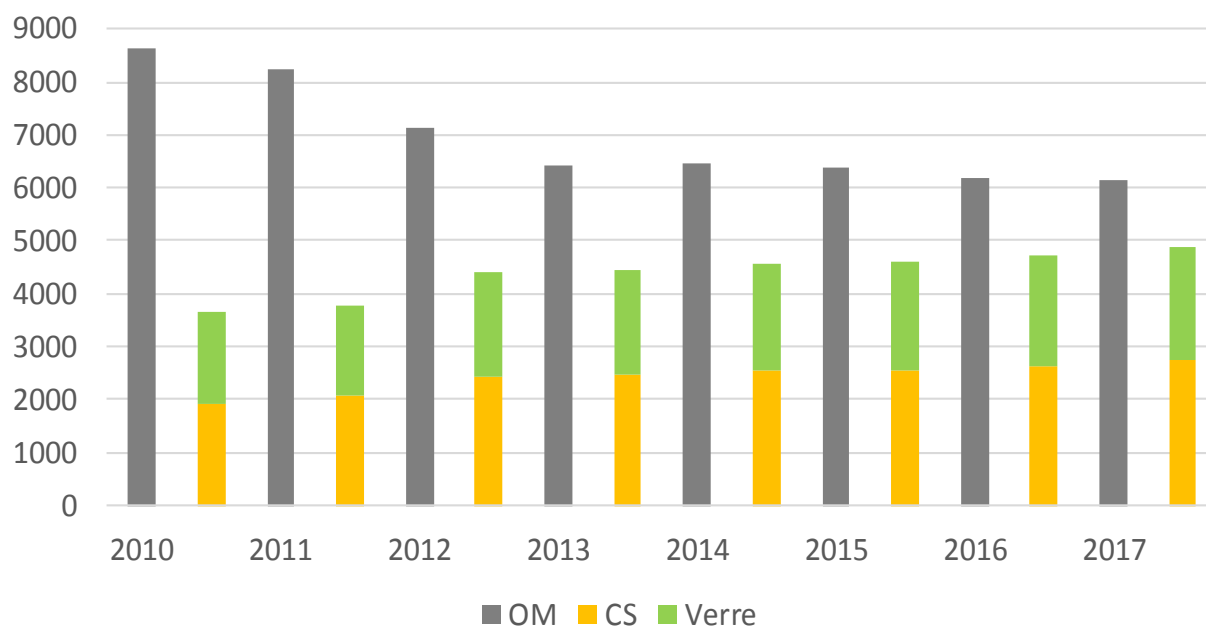
roulants (ordures ménagères et collecte sélective) et la collecte en camion grue pour les colonnes d'apport volontaire (ordures ménagères et collecte sélective).

	Benne Ordures Ménagères (bacs)				Camion grue (colonnes)			
	Nombre de collecte	Km parcouru	Carburant (l)	Tonnage collecté	Nombre de collecte	Km parcouru	Carburant (l)	Tonnage collecté
Ordures Ménagères	585	100 486	75 179	4 837	187	31 761	19 467	1 402
Collecte sélective	572			2 235	187			509

Evolution des tonnages

Depuis 2010, le tonnage des ordures ménagères résiduelles collectées est en baisse constante (-28% entre 2010 et 2017), alors que la population a augmenté

sur cette même période. En parallèle, les tonnages de la collecte sélective (+ 44%) et du verre (+ 23%) sont en progression constante.



Tonnages

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
CS	1 907	2 063	2 447	2 473	2 531	2 539	2 642	2 744
Verre	1 735	1 708	1 948	1 982	2 014	2 070	2 095	2 138
OMR	8 635	8 244	7 141	6 402	6 449	6 368	6 190	6 161

Le traitement des déchets

L'incinération : la CCPF est adhérente au VALCOR pour l'incinération des ordures ménagères résiduelles, des refus de tri et des incinérables de déchetterie. Le tonnage à incinérer est en baisse par rapport à 2015 (-2.8 %).

Les produits recyclables : le tri des produits recyclables

hors verre, est réalisé par le centre Ecotri des Ateliers Fouesnantais. Les tonnages de la poubelle jaune sont en augmentation par rapport à 2015 depuis la mise en place des extensions de consignes de tri en juin 2016 (+3.9 %). La collecte du verre est en légère augmentation (+ 1.2 %).

EXTENSION DE LA DÉCHETTERIE DE KERAMBRIS

Les travaux ont duré d'octobre 2016 à juin 2017 et ont consisté en :

- La mise en place d'un pont bascule et d'un contrôle d'accès pour l'ensemble des usagers (professionnels et particuliers)
- L'aménagement d'un quai permettant un accès fluide aux 11 bennes ;
- L'élargissement de la plateforme haute ;
- La création d'une aire d'attente à l'extérieur du site ;
- La construction d'un bâtiment « en dur » pour accueillir le local gardien et dépôt de certaines catégories de déchets (DDS, DEEE, remploi)
- La réalisation d'une plateforme en enrobé pour le dépôt des déchets au sol (gravats, déchets verts) et le broyage des déchets verts ;
- La mise en sécurité des biens et des personnes (garde-corps anti-chute, sécurité incendie, vidéo-surveillance).

ZOOM

Donner une seconde vie aux objets

La CCPF a ouvert un local réemploi sur la nouvelle déchetterie de Kerambris le samedi 1er juillet 2017. Ce local sert à stocker des objets réutilisables dont les usagers de la déchetterie ont souhaité se séparer. Ces objets sont pris en charge par l'association TREUZKEMM qui les revend à petit prix dans leurs locaux de Quimper.

Bilan 2017

18,95 tonnes d'objets récupérés en 6 mois (juillet 2017 à décembre 2017).

La déchetterie de Fouesnant représente environ 40% des apports pour l'association Treuzkemm (autres apports: déchetteries de Quimper, particuliers directement au magasin, vide maison).

Chiffre d'affaire 2017 : 88 000 € soit à peu près 1€/kilo réceptionné.

CHIFFRES CLÉS



1 503 000 € HT

Représente le montant des travaux d'extension de la déchetterie de Kerambris.

88,8 %

Représente le pourcentage de déchets valorisés (recyclage, compostage, incinération).

PLANNING PRÉVISIONNEL 2018

Projet de centrale photovoltaïque :

Dans le cadre de la transition énergétique, la France souhaite diversifier ses ressources en matière de production électrique. Dans cette optique, l'Etat a lancé un appel à candidature dont l'objectif est de soutenir financièrement 3 000 mégawatt (MW) d'électricité d'origine photovoltaïque d'ici 2019. Porté par EDF Energie Nouvelle, un projet de centrale photovoltaïque est donc en cours d'étude sur le site de Kerambris.

Cette centrale solaire, qui serait implantée sur l'ancienne installation de stockage de déchets ménagers et de déchets inertes, sera dotée d'une puissance d'environ 4,6 MW, production équivalente à la consommation électrique annuelle de 1940 personnes (chauffage inclus). Cette centrale photovol-

taïque sera la plus importante du Finistère géré par EDF Energie Nouvelle, pour un coût estimé à 4,5 millions d'euros.

Extension de l'installation de stockage de déchets inertes (ISDI) :

L'installation de stockage des déchets inertes (ISDI) arrivera en fin d'exploitation à la fin de l'année 2018.

Afin de continuer à disposer d'un outil de stockage des gravats pour les entreprises du Pays Fouesnantais et les apports des usagers des déchetteries, une nouvelle zone de stockage est projetée.

L'extension est envisagée au Nord-Ouest sur les parcelles voisines situées sur la commune de PLEUVEN.



TRAVAUX AMÉNAGEMENTS

SERVICE TRAVAUX

« Aménagement du Pays Fouesnantais »

DISSIMULATION DES RÉSEAUX

La programmation 2017 a permis de lancer pour 1,8 million d'euros de travaux d'enfouissement des lignes électriques et d'installations de points lumineux. A cela il convient d'ajouter 215 000 € d'enfouissement des lignes de télécommunication pour le compte des communes.

Les chantiers les plus importants étaient :

- Les travaux de dissimulation des réseaux sur le secteur de Kerdero/Kervastard et celui de la route de Mestrezec en Fouesnant, pour des montants de 275 000 € TTC et 233 000 € TTC,
- Le secteur de Carn Louarn à Bénodet s'élevant à 138 000 € TTC.
- Gouesnac'h au Hameau de Kergueon/Hent ar Moor / kervilore, les travaux s'élèvent à 172 000 € TTC
- La rue de la Haie pour un montant de 152 000 € TTC à la Forêt-Fouesnant
- Enfin le chantier de Carn Yann à Saint-Evarzec a été réalisé pour un montant de 116 000 € TTC.

VOIRIE

Les travaux de réfection de la voirie d'intérêt communautaire ont concerné près de 1,8 million d'euros de dépenses en 2017, dont les opérations les plus importantes concernent la route du Cranic/pontalec à la Forêt-Fouesnant pour un montant de 413 000 € TTC et l'achèvement des travaux d'accès à la déchetterie et au centre de tri de Kerambris en Fouesnant. A noter également la réalisation d'un carrefour giratoire, très attendu par les usagers dans la zone de Troyalac'h pour 60 000 € HT.

Le reste des dépenses sur le marché à bons de commande concerne toutes les interventions sur la voirie d'intérêt communautaire et les espaces de la CCPF dont notamment une campagne de purges sur une partie du réseau de voirie communautaire, la réalisation des arrêts de cars à Carn Yann sur Saint-Evarzec, des travaux sur la plateforme du pôle déchets ainsi que les parkings de l'Espace Entreprises à Troyalac'h Sud.

PATRIMOINE BÂTI

L'agrandissement et la mise aux normes de la déchetterie de Kerambris reste le chantier phare de l'année 2017 avec une ouverture aux usagers début juillet. Près de 2 millions d'euros HT ont été investis dans cette opération principalement sur l'année 2017 avec des participations du Département, de l'ADEME et de l'Etat à hauteur de 420 000 €. Cet équipement passe ainsi de 5 300 m² à 17 300 m² et devrait pouvoir être labélisée niveau 3 (plus haut niveau) par l'ADEME répondant ainsi à plus de 50 critères dans les domaines du gardiennage et relation à l'utilisateur, le suivi de l'équipement, la sécurité et l'environnement.

Les nouveautés sont nombreuses : Contrôle d'accès à l'entrée, sécurisation du site avec un espace clos et l'adjonction de caméras de surveillance, agrandissement et sécurisation des quais avec les barrières anti-chutes et bavettes articulées, création d'une grande aire d'ac-

cueil des déchets verts et des gravats à même le sol et création d'un local « Ressourcerie » en partenariat avec l'association Treuzkemm.

Démarrés en 2016, les travaux de rénovation (blocs sanitaires douches-Bains – WC – Chambres – couloir...) de la résidence de personnes âgées de Ti ar C'Hoad à Pleuven se sont déroulés durant l'année 2017 pour un montant global de 270 000 € HT.

Une réfection complète des bardages des anciens garages et du centre de transfert du pôle déchets à Kerambris a été réalisée pour un montant de plus de 160 000 € HT

La réfection complète d'un logement de la gendarmerie s'est élevée à plus de 80 000 € HT.

Dans le cadre de l'extension du siège, la CCPF a lancé

une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et décidé l'acquisition d'une parcelle attenante pour permettre cette extension.

Au titre du patrimoine bâti, le service intervient régulièrement sur de l'entretien et la mise en accessibilité des bâtiments. 150 000 € ont été dépensés à ce titre en 2017.

CIRCULATION DOUCE

La communauté de communes s'est dotée d'un schéma vélo qui définit les grands axes de circulation douce dont la vélo-route le long du littoral et les voies de traverse reliant l'ensemble des communes.

L'année 2017 a été consacrée aux travaux d'aménagement de la vélo-route sur une partie du secteur de la

Corniche à Bénodet ainsi que ceux de la route de Kersalé à Bénodet sous maîtrise d'ouvrage communale. La CCPF a également réalisé plusieurs études préalables dont celles concernant les travaux à Moustierlin. Au total les études et travaux consacrés au déplacement vélo se sont élevés à près de 265 000 € HT.

CHIFFRE CLÉ



6 300 000 €

Représente le montant des travaux réalisés par la CCPF en 2017.

PROJETS 2018

- Lancement des travaux du deuxième centre de secours et d'incendie à Clohars-Fouesnant.
- Rénovation du petit collectif de la gendarmerie.
- Concours de maîtrise d'œuvre pour l'extension du siège de la CCPF.
- Aménagement de la vélo-route sur la Corniche à Bénodet et à la pointe de Moustierlin à Fouesnant.
- Etude et acquisition de terrains pour l'aménagement de la voie vélo entre Saint-Evarzec et Fouesnant.



Poursuite du schéma vélo



Route du Cranic / Pontalec



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

SERVICE INFORMATIQUE

« Un service mutualisé au service des agents et des usagers »

Depuis 2015 le service informatique de la CCPF est mutualisé avec celui de la ville de Fouesnant. Le service commun, basé à la CCPF, gère l'informatique de la communauté, du pôle déchets, des multi-accueils, des espaces sportifs, de la ville de Fouesnant, de l'Archipel, de l'office de tourisme, des services techniques, des ports et des écoles.

Après la mutation de la responsable informatique en 2016 le service a été réorganisé avec une équipe composée d'un responsable informatique et de deux techniciens informatique.

Missions principales 2016 :

- Maintenance et évolution du système d'information des différents sites (CCPF, Pôle déchets, Mairie, Archipel, Ecoles, Office de tourisme, Services techniques, centre des loisirs, capitainerie, postes de

secours, cuisine centrale, police) : mise à niveau des postes, des logiciels et des équipements serveurs.

- Amélioration des liaisons du « cœur de réseau » et meilleure gestion des sauvegardes
- Pilotage et déploiement de la nouvelle téléphonie fixe de la Mairie de Fouesnant dans le cadre de son agrandissement (câblage, autocom et postes IP).



AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

« Ouverture de 4 nouveaux secteurs en Montée en débit et priorisation de la deuxième phase du projet Breton pour la fibre optique. »

En prolongement de la première phase de 6 Montées en débit lancée en 2013, 4 nouveaux secteurs ont été ouverts au haut débit en avril 2017 sur le Pays Fouesnantais.

Près de 11 km de fibre optique ont ainsi été déployés afin d'alimenter les quatre nouvelles armoires sur les secteurs de Menez Groas à Bénodet, Hent Lesvern et la descente du Loch à Fouesnant, Carn Yann à Saint-Evarzec. 1050 foyers peuvent désormais profiter du triple play : Internet, téléphonie, Télévision. Un projet entièrement financé par la CCPF.

Parallèlement, un travail important de préparation pour la phase 2 du programme Breton pour la fibre optique a été réalisé en 2017. En effet, la Région Bretagne a attribué à chaque Département le nombre de prises optiques qu'il disposera dans la programmation de la phase 2 (2019-2023). Quimper Cornouaille Développement

(QCD) a piloté les réunions avec l'ensemble des EPCI de Cornouaille afin de répartir équitablement le nombre de prises optiques. Les travaux de programmation et de priorisation ont permis d'attribuer à la CCPF 6610 prises qui vont être réparties comme suit : les communes de La Forêt-Fouesnant et Saint-Evarzec raccordées à 100% (sauf Carn Yann qui vient de bénéficier d'une Montée en débit) ainsi que des plaques de fibres optiques sur Bénodet et Fouesnant.

La programmation va se poursuivre en 2018 avec de nouvelles politiques numériques Nationales et Régionales dont l'objet est de favoriser l'accélération de la phase 2 (2019-2023) et de la phase 3 (2024-2030).

SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

« Un outil d'aide à la décision au service des élus et des techniciens »

Le SIG met à disposition des services de la CCPF et de l'ensemble des communes du Pays Fouesnantais un outil numérique dédié, sous forme de site Internet cartographique (Intragéo), composé de nombreuses couches d'information géolocalisées. Plus de 220 couches sont ainsi disponibles : cadastre, POS/PLU, réseaux d'eau, d'électricité, voirie, aménagement numérique, environnement, etc.

En plus d'administrer le site Internet cartographique, il s'agit pour le service SIG d'animer le volet partenarial (public, privé) afin de collecter et de transmettre les données géographiques. Parallèlement, le service SIG réalise des analyses spatiales ainsi que des sorties cartographiques pour l'ensemble des services et des communes. Il assure également la formation et l'assistance auprès des différents utilisateurs SIG et du logiciel d'urbanisme.

L'année 2017 a été marquée par l'intégration sur la plateforme cartographique communautaire (Intragéo) ainsi que dans la solution applicative de gestion de l'instruction des droits des sols (Cart@ds) du Plan Local d'Urbanisme de Bénodet. Cette information est direc-

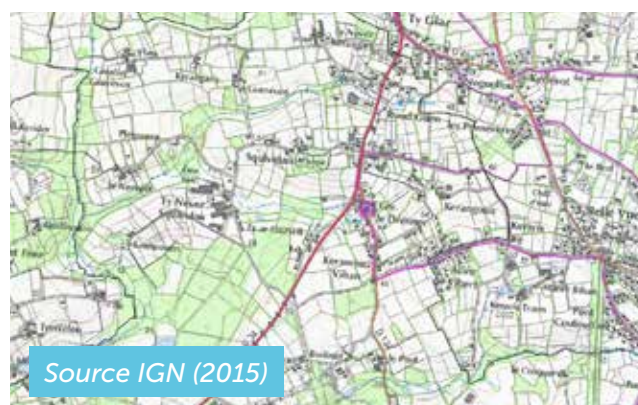
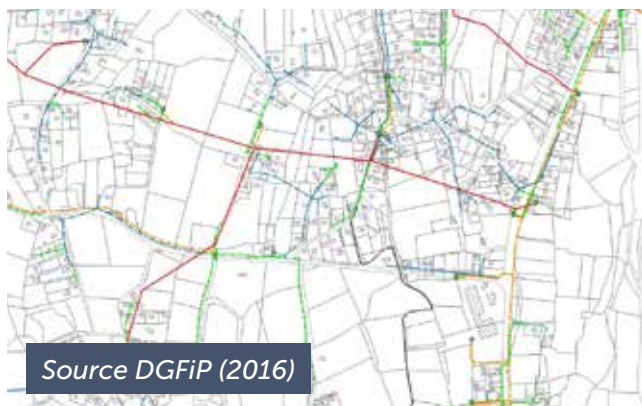
tement accessible sur le géoportail national de l'urbanisme (GPU).

Un travail important a été réalisé pour accompagner le Syndicat Intercommunal des Eaux de Clohars-Fouesnant, dans le cadre de l'inventaire patrimoniale des données Eau Potable et Assainissement, en vue du transfert de ces compétences au sein de la CCPF.

Une nouvelle version de la plateforme cartographique communautaire (INTRAGEO) et de la solution applicative de gestion de l'instruction des droits des sols (CART@DS) ont vu également le jour, offrant ainsi de nouvelles fonctionnalités pour l'administration du système et pour les utilisateurs.

PLANNING PRÉVISIONNEL 2018

- Mise en place d'une application dédiée à la gestion de l'eau potable et de l'assainissement.
- Intégration des futurs PLU des communes du Pays Fouesnantais sur la plateforme cartographique communautaire et dans la solution applicative de gestion de l'instruction des droits des sols.
- Intégration des futurs PLU sur le Géoportail national de l'Urbanisme (GPU).
- Préparation et mise en place de la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme.



COMMUNICATION

« Informer, échanger, promouvoir »

Le service communication gère la communication institutionnelle de la communauté de communes ainsi que celle des différents services (enfance, environnement, travaux, économie, etc.). Le service gère également les relations presses et l'ensemble des événementiels (cérémonie des vœux, portes ouvertes, etc.).

La collectivité :

Le service communication se tient à la disposition des différents services afin de répondre à leurs besoins en termes d'information au public. Courriers, dépliants, rapport d'activité, newsletter, signalétique, prises de vue, etc., la collectivité est en mesure de répondre en interne aux différentes demandes.

Il est également en charge des événements institutionnels de la communauté de communes, tels que les vœux aux entreprises ou les inaugurations. En 2017, le service a organisé l'inauguration de l'extension de la déchetterie de Kerambris.

Magazine Pays Fouesnantais :

Sous la direction du Président, la CCPF édite un magazine semestriel tiré à 18 000 exemplaires et distribué sur l'ensemble du Pays Fouesnantais. Ce magazine aborde l'actualité, les projets et événements de la CCPF.

Une refonte du magazine a été opérée en 2017 afin d'offrir aux lecteurs un support de meilleure qualité, tant sur le fond que sur la forme.

Site internet de la CCPF :

Source d'information incontournable pour l'utilisateur, le site Internet de la CCPF est mis à jour régulièrement par le service communication, afin de proposer une information pertinente et d'actualité.

A noter une augmentation de 10% du nombre de

visites annuelles par rapport à 2016, soit près de 45 000

connexions. Cette augmentation s'explique par une utilisation plus généralisée des réseaux sociaux.

Les réseaux sociaux :

La Communauté de Communes du Pays Fouesnantais est présente sur les réseaux sociaux et dispose d'une page Facebook et d'un Twitter. Cela permet à la structure de communiquer différemment sur son actualité et de toucher un public plus large (jeunes, relais d'opinions, institutionnels, entreprises, etc.).

Les Balnéides :

En étroite collaboration avec la direction des Balnéides, gestionnaire de la structure, le service communication est en charge de la création des documents promotionnels et informatifs du centre aquatique (affiches, flyers, dépliants, etc.), ainsi que de la conception et de l'envoi de la newsletter aux quelques 3 300 abonnés (pour l'année 2017, cela représente près de 40 000 envois).

Les communes :

Sur demande des communes du Pays Fouesnantais, le service communication participe à la rédaction d'articles dans les différents magazines municipaux.

Les médias locaux :

Le service entretient d'étroites relations avec les différents médias locaux (presse, radio, TV) afin de relayer au mieux l'actualité de la collectivité.

ZOOM

Extension de la déchetterie de Kerambris

Fait marquant de l'année 2017, l'extension de la déchetterie de Kerambris aura nécessité la mise en place de nombreux supports d'information à destination des usagers.

Outre les nombreux articles parus dans le magazine communautaire informant de l'intérêt de cette extension, l'enjeu était également d'informer de façon claire et précise sur le fonctionnement de ce nouvel équipement.

Pour cela, en relation étroite avec les services du Pôle déchets, une signalétique adaptée a été pensée puis créée afin que l'utilisateur puisse se repérer immédiatement et soit le plus autonome possible.

L'ensemble de ces supports a été réalisé en interne.



PROMOTION TOURISTIQUE

LA RIVIERA BRETONNE

« Nouvelle identité visuelle et poursuite des actions de promotion »

Après l'année 2016 et le travail réalisé sur le positionnement stratégique de la destination un travail a été réalisé afin de décliner l'ensemble de ce positionnement dans une nouvelle identité visuelle. Ce dernier correspond à une offre variée (mer, nature, bien-être, gastronomie, culture...) et de qualité, qui se veut aussi porteuse d'un certain art de vivre ici. Sobriété et élégance, tranquillité et harmonie. Un concept qui se décline en un duo de couleurs adapté au littoral : bleu marine et ocre jaune.



Un autre point marquant de l'année 2017 a été la mise en place d'un outil commun pour la collecte de la Taxe de séjour entre les 3 Offices de tourisme. Ce logiciel permet la dématérialisation de la collecte de la taxe de séjour permettant ainsi aux hébergeurs de déclarer et de reverser directement en ligne la taxe de séjour.

Des réunions publiques avec l'ensemble des hébergeurs ont été organisées dans les communes littorales

afin d'appréhender au mieux cette nouvelle plateforme.



L'année 2017 a également été marquée par la première compétition de golf de La Riviera bretonne. Le « Trophée de la Riviera » s'est déroulé début août au Golf de Cornouaille et a rassemblé plus d'une centaine de participants.

En prévision des futurs supports, l'année 2017 a également été mise à profit pour alimenter la base photo et vidéos avec différents reportages réalisés durant la belle saison.

Les supports de communication comme le guide des marées ou le topoguide ont été réédité et différents achats d'espace ont été réalisés comme la deuxième de couverture du Bretagne magazine sur les 100 merveilles de la Bretagne.



Le Trophée de la Riviera



Reportage photo réalisé sur Bénodet



BÉNODET - CLOHARS-FOUESNANT
FOUESNANT - GOUESNAC'H - LA FORÊT-FOUESNANT
PLEUVEN - SAINT-ÉVARZEC